

DOSSIER DE PRESSE

Conseil communautaire

Jeudi 4 février 2021

Contact presse : Yohan Letertre
Attaché de presse ■ Cabinet du Président
y.letertre@agglo-pvm.fr ■ Tél. : 01 60 37 24 11

www.agglo-pvm.fr



Ordre du jour du Conseil communautaire

- 1) Adhésion de la CAPVM à l'Association française du développement urbain (AFVN-AFDU)
- 2) Adhésion de la CAPVM à la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC)
- 3) Adhésion de la CAPVM à France Urbaine
- 4) Adhésion de la CAPVM à l'Association des archivistes français (AAF)
- 5) Adhésion de la CAPVM à l'abonnement site internet avec assistance statutaire du CIG de la Grande couronne
- 6) Modification de la représentation de la CAPVM au conseil d'administration des lycées René Cassin et Gérard de Nerval à Noisiel
- 7) Rapport sur l'égalité femmes-hommes à la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne pour l'année 2020
- 8) Rapport sur la situation en matière de Développement Durable pour l'année 2020
- 9) Vote du débat d'orientation budgétaire sur la base du rapport d'orientation budgétaire 2021
- 10) Fixation du montant des attributions de compensation 2021
- 11) Intégration dans le patrimoine de la CAPVM des équipements culturels des communes de Pontault-Combault et de Roissy-en-Brie
- 12) Modification des conditions de recrutement du directeur du tourisme et de l'attractivité du territoire
- 13) Conditions de recrutement du Directeur technique du Spectacle Vivant
- 14) Approbation de la Convention unique annuelle relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et-Marne
- 15) Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales « PAYFIP régie » entre la CAPVM et la DGFIP pour la taxe de séjour de l'OTPV

- 16) Rapport du SIETOM sur le prix et la qualité du service de collecte, d'évacuation et de traitement des ordures ménagères pour l'année 2019
- 17) Projet du NPNRU Deux Parcs Lizard – Bilan de la concertation
- 18) NPNRU Deux Parcs Lizard – Convention d'étude entre la CA Paris Vallée de la Marne et la SPLA-IN M2CA pour la réalisation de la maîtrise d'oeuvre urbaine sur le secteur « coeur de projet » du quartier des Deux Parcs
- 19) Protocole entre la commune de Noisiel, Logi H, TMH et la CA Paris Vallée de la Marne pour l'aménagement du « coeur de projet » du NPNRU Deux Parcs Lizard
- 20) Convention d'utilisation de l'éco-station bus de Vaires-sur-Marne entre le gestionnaire, les transporteurs et la CAPVM
- 21) Convention d'utilisation de l'éco-station bus de Torcy entre le gestionnaire, les transporteurs et la CAPVM
- 22) Octroi d'une garantie d'emprunts à ANTIN RESIDENCES pour la réalisation d'une opération d'acquisition en VEFA de 120 logements locatifs sociaux PLAI de la résidence pour jeunes travailleurs « Frédéric Ozanam » située boulevard Descartes à Champs-sur-Marne
- 23) Octroi d'une garantie d'emprunt à Seqens pour la réhabilitation de 414 logements (PLUS / PLAI / PLS) sise 13-85 rue des Prés Saint Martin à Pontault-Combault
- 24) Octroi d'une garantie d'emprunt à ICF LA SABLIERE pour la réhabilitation de 119 logements (PLUS, PLAI et PLS) sise Cité Cheminote à Brou-sur-Chantereine et Chelles
- 25) Octroi d'une garantie d'emprunt à 3F Seine-et-Marne pour l'opération de réhabilitation de 74 logements PLA sise Résidence le Belvédère à Torcy

Ordre du jour du Conseil communautaire

26) Réitération de garanties d'emprunts à 1001 Vies Habitat pour l'avenant de réaménagement de prêt n°105166

27) Modification des conventions signées dans le cadre des garanties d'emprunts accordées à Antin Résidences pour la construction d'une pension de famille et d'une résidence unes actifs à Lognes

Rapport d'orientation budgétaire 2021

9

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) est présenté au Conseil communautaire avant l'examen du Budget primitif.

Ce document présente les orientations de Paris-Vallée de la Marne dans l'élaboration du Budget primitif 2021, portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement (personnel, fiscalité, concours financier) et en investissement.

→ Le Budget primitif 2021 de Paris-Vallée de la Marne sera voté le 25 mars 2021

Plus encore que les années précédentes, le Budget primitif sera marqué par une forte incertitude financière, en raison de 4 événements majeurs :

- Les incidences financières de la crise sanitaire du Covid-19 sur les finances intercommunales
- La poursuite de la réforme de la fiscalité locale, en particulier la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales
- Les départs d'entreprises du territoire intercommunal et leurs conséquences sur les recettes fiscales
- L'évolution à venir du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)

Rapport d'orientation budgétaire 2021

9

Structure prévisionnelle du Budget primitif 2021

Recettes de fonctionnement : 138,4 Millions d'euros (- 0,4 M€ par rapport à 2020)

- **Baisse des dotations de l'Etat** : - 5,2 M€ entre 2016 et 2021.

Dépenses de fonctionnement : 114,3 Millions d'euros (- 0,2 M€ par rapport à 2020)

- Baisse de 0,5 M€ des charges à caractère général
- Baisse de 0,5 M€ des charges de personnel
- Suppression des crédits alloués aux frais de fonctionnement des élus

Dépenses d'équipement : 25,9 Millions d'euros (+ 5M€ par rapport à 2020)

Rapport d'orientation budgétaire 2021

9

Les dépenses d'équipement de 2021

Aménager le territoire, entretenir les infrastructures et favoriser les déplacements

Aménagement parking silo au pôle gare RER de Noisiel
126 500 €Voirie et éclairage public
608 400 €Requalification du quartier de l'Arche Guédon
820 500 €Aménagement pôle gare de Chelles
160 000 €Aménagement pôle gare de Noisy-Champs
50 000 €Aménagement pôle gare de Torcy
114 400 €Aménagement en faveur des transports en commun
700 000 €Aménagement de pistes cyclables et étude
192 300 €

Animer le territoire

Réalisation du centre aquatique intercommunal à Champs-sur-Marne
10 800 000 €Gros entretien des 4 piscines
575 500 €Travaux dans les conservatoires
971 000 €Travaux dans les médiathèques
386 840 €Travaux dans divers équipements culturels
613 400 €Travaux à la Forge à son
330 000 €

Préserver l'environnement

Plantation d'arbres et d'arbustes
50 000 €Aménagement des parcs, bords de Marne et aires de jeux
780 000 €Matériel pour les espaces verts
100 000 €Etudes
150 000 €

Favoriser l'emploi et l'insertion sociale, améliorer le cadre de vie et renforcer la solidarité

Restructuration des plans d'eau et eaux pluviales
760 000 €Géothermie à la Cité Descartes
254 000 €Dispositifs d'aide au parc social
200 000 €Dispositifs d'aide au parc privé
120 000 €

Attractivité du territoire et développement économique

Participation à la ZAC de Lamirault
1 000 000 €Travaux de gros entretien de voirie et d'éclairage public dans les ZAE
971 000 €Participation au fonds régional Résilience
150 000 €Aménagement de la ZAE de la Trentaine
460 000 €Redynamisation de la zone d'activités Paris Est
800 000 €Requalification de la Zone d'activités Jean Cocteau
102 400 €Participation pour la reconversion du site EDF
444 791 €Requalification de la ZAC du Petit Noyer
431 000 €

Développer, moderniser et entretenir les équipements de l'Agglomération

Programme annuel de gros entretien des bâtiments
560 000 €Mise aux normes des bâtiments intercommunaux et des voiries pour les personnes handicapées
805 000 €Fonds de concours pour les communes
523 804 €Acquisition de mobiliers et de matériels
235 700 €

Projet du NPNRU Deux Parcs Lizard – Bilan de la concertation

17

Le 10 octobre 2019, le Conseil communautaire définissait les contours de la concertation autour du projet Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) Deux Parcs-Lizard.

L'objectif de cette concertation était d'offrir la possibilité aux habitants de prendre connaissance des principaux éléments du projet ainsi que des orientations d'aménagement, afin d'enrichir le projet de leurs propositions et expressions.

La concertation s'est tenue de septembre 2020 au 21 janvier 2021, soit 5 mois :

- 4 lieux d'exposition et 4 registres ont été mis en place (hall des mairies de Champs-sur-Marne et de Noisiel, LCR des Deux Parcs et Maison du Projet). L'exposition était également consultable sur le site internet de la CAPVM, avec une boîte mail dédiée.
- Réunion publique par vidéo-conférence organisée le 14 janvier 2021.
- 10 permanences organisées à la Maison du projet.
- Deux réunions avec le conseil citoyen.

Bilan de la concertation

Le projet est globalement perçu comme une opportunité pour le quartier. Plusieurs préoccupations ont été mises en avant, notamment concernant le traitement de la sécurité, l'aménagement des espaces extérieurs, la gestion du stationnement ou encore l'intégration harmonieuse des nouvelles constructions.

La concertation marque toutefois des remarques fortes concernant le manque d'entretien global du patrimoine d'Habitat 77, notamment dans cette période d'avant-projet. Il est donc demandé davantage d'investissements et un programme de travaux élargi à l'intérieur de ces bâtiments, pour rattraper le déficit d'entretien antérieur.

Retour sur...



Un camion itinérant pour l'Office de tourisme

A partir du 3 février, le nouveau véhicule de l'Office de tourisme de Paris-Vallée de la Marne se rendra dans les 12 villes de l'Agglomération pour aller directement à la rencontre des habitants et des touristes.

Plus d'informations : www.tourisme-pvm.fr



Ouverture des inscriptions Oxy'Trail le 16 janvier 2021

Après l'annulation de l'édition 2020 en raison du contexte sanitaire, Oxy'Trail revient les 26 et 27 juin 2021, au départ du parc de Noisiel.

Au programme, 7 courses adaptées à tous types de coureurs, à la découverte de Paris-Vallée de la Marne avec des circuits passant par les bords de marne, les jardins classés du château de Champs-sur-Marne, ou encore l'île de loisirs Vaires-Torcy, site olympique Paris 2024.

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 16 janvier 2021.

Prochain Conseil communautaire

Jeudi 25 mars 2021
à l'Hôtel d'Agglomération à Torcy

Contact presse : Yohan Letertre
Attaché de presse ■ Cabinet du Président
y.letertre@agglo-pvm.fr ■ Tél. : 01 60 37 24 11

www.agglo-pvm.fr

